

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **12 septembre 2016**

Décision n° **CP-2016-1125**

commune (s) :

objet : Convention de participation au projet Mes Infos entre la Métropole et la Fondation internet nouvelle génération (FING)

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Frih

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 2 septembre 2016

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 13 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, M. Bret, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, MM. Berthilier, Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Abadie), Mme Frier.

Absents non excusés : MM. Vincent, Calvel, Barge.

**Commission permanente du 12 septembre 2016****Décision n° CP-2016-1125**

objet :	<b>Convention de participation au projet Mes Infos entre la Métropole et la Fondation internet nouvelle génération (FING)</b>
service :	Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

**La Commission permanente,**

Vu le projet de décision du 30 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.32.

L'élaboration du service public de la donnée est inscrite dans les politiques publiques Ville intelligente et numérique. La construction et la consolidation du service public de la donnée constituent ainsi un volet de la stratégie numérique qui vise à moderniser l'administration. Enfin, la stratégie propre à la donnée traduit opérationnellement ces ambitions en 3 axes :

- développer l'accès au patrimoine informationnel métropolitain,
- déployer la stratégie d'acquisition et de diffusion des données,
- accompagner l'appropriation des données et l'acculturation.

Le projet "Mes Infos" offre l'opportunité de répondre à l'ensemble de ces objectifs.

Le projet "Mes Infos" est porté par la Fondation internet nouvelle génération (FING), groupe de réflexion de référence pour l'anticipation des transformations numériques, dont la Métropole de Lyon est membre. "Mes Infos" a pour objectif de permettre au citoyen de se réappropriier ses données et de retrouver des capacités d'actions et de connaissance grâce à ses données personnelles.

La Métropole a été identifiée comme territoire d'expérimentation pour ce projet qui est une opportunité d'explorer le champ et le potentiel des données personnelles. C'est également la possibilité pour la Métropole d'aborder la relation de confiance à l'usager sous un angle novateur.

**I - Le self data et le projet "Mes Infos" : contexte**

Le "self data" désigne la production, l'exploitation et le partage de données personnelles par les individus, sous leur contrôle et à leurs propres fins. Depuis 2012, la FING au travers du projet "Mes Infos" a ouvert une réflexion sur le "self data" : le retour des données personnelles vers les individus. Une première phase exploratoire a permis d'appréhender les conséquences d'un partage des données personnelles détenues par des organisations avec les individus concernés.

En 2016, il s'agit de lancer concrètement un pilote pour placer le self data dans le quotidien des individus et leur donner accès à des services innovants à forte valeur ajoutée pour faire de leurs données, des vecteurs d'amélioration de leur cadre de vie. C'est le moyen d'engager une nouvelle relation client/usager en identifiant des projets emblématiques et compréhensibles et des sources de données révélatrices de valeurs pour l'individu, tout en progressant sur les défis techniques et juridiques.

## **II - La Métropole, terrain d'expérimentation pour "Mes Infos" et écosystème favorable**

La Métropole, pressentie comme territoire d'atterrissage de "Mes Infos", peut ainsi étudier un sujet inexploré, peu appréhendé par d'autres collectivités au niveau européen, et répondre aux enjeux suivants :

- conforter son positionnement de porteur du service public de la donnée, sa posture de tiers de confiance en innovant en matière de relation à l'utilisateur-citoyen,
- faire émerger les opportunités économiques au profit du territoire, explorer le potentiel serviciel au bénéfice des citoyens,
- innover en matière de services numériques par les usages et apporter une plus-value significative aux projets guichet numérique mais aussi Pass urbain, éditorialisation de l'espace public, etc.
- engager un nouveau type de dialogue avec les citoyens via leurs données dans une dynamique inclusive, plaçant ainsi l'utilisateur au centre de la démarche.

La Métropole de Lyon compterait parmi les partenaires du projet (Mutuelle d'assurance des instituteurs de France (MAIF), Axa France, Orange, RMW, Crédit Coopératif, société ENEDIS, Gaz réseau distribution France (GRDF), La Poste, Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), Qwant, Société générale). Seule collectivité française sollicitée, elle peut :

- mettre à disposition les données métropolitaines ouvertes ("open data") via la plateforme [data.grandlyon.com](http://data.grandlyon.com),
- pour les citoyens Grands Lyonnais participant à cette expérimentation, étudier la restitution des données que la collectivité gère au travers de ses services (à déterminer et à explorer avec les directions de la Métropole).

## **III - Domaine d'intervention de la Métropole en qualité de partenaire**

La Métropole, ne participe pas financièrement au projet.

Elle mobilisera ses experts, au sein des directions et services de la Métropole et notamment à la direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information (DINSI). Elle mutualisera les avancées de Mes Infos en alimentant par les enseignements tirés, les projets métropolitains en cours qui touchent potentiellement à la donnée personnelle (guichet numérique, Pass urbain, éditorialisation de l'espace public, compte usager, etc.).

La Métropole s'appuie sur le living lab métropolitain partenarial (TUBÀ) positionné comme maître d'œuvre du projet pour le territoire métropolitain. Il assure l'animation du projet sur le territoire métropolitain et ses volets :

- réflexion et démarche prospective sur les enjeux du self data et des données,
- actions d'acculturation à la donnée, de mobilisation des usagers et d'encouragement à la participation citoyenne,
- identification de données susceptibles d'être restituées ou ouvertes/diffusées et valorisation,
- accompagnement au développement de services par la mobilisation des acteurs locaux, encourageant les retombées en matière de développement économique local.

C'est dans ce contexte que la Métropole souhaite signer la convention de participation au projet "Mes Infos" avec la FING, initiateur et porteur du projet et positionnée en qualité d'animateur du dispositif et de sa gouvernance.

En faisant du territoire métropolitain le terrain d'expérimentation et donc de visibilité concrète du projet "Mes Infos", la Métropole appuyée par TUBÀ explore un nouveau périmètre de la donnée, porteur de services novateurs, de réintégration du citoyen dans la politique d'ouverture de la donnée et d'accélération de développement économique sur un aspect quasiment inexploré par le secteur public et privé ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Approuve :**

a) - le projet "Mes infos" relatif à l'expérimentation du self data visant à redonner au citoyen le pouvoir d'exploiter et partager ses propres données personnelles, sous son contrôle et à ses propres fins,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la Fondation internet nouvelle génération (FING).

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention de partenariat et ses annexes.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 13 septembre 2016.**